

VILLE DE MONTMELIAN (SAVOIE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2023

PT/BM

Le Conseil Municipal de Montmélian légalement convoqué le 3 Novembre 2023, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, le **LUNDI 13 NOVEMBRE 2023 à 20 h**, sous la présidence de Madame Béatrice SANTAIS, Maire.

ETAIENTS PRESENTS : MM. les Conseillers Municipaux en exercice.

1 – SANTAIS Béatrice	8 – GRANDCHAMP Brigitte	15 –	22 – MARANDET Yannick
2 – Yves PAVILLET	9 – MUNIER Yannick	16 – CROZET Irène	23 – NOUAIS Jérôme
3 – VITTON-MEA Emilie	10 – FAVRE Michelle	17 – ROCHER Lakshmi	24 –
4 – BUISSON André	11 – BRUNET Didier	18 – DURET Stéphanie	25 – FETTAH Mohamed
5 – CONAND Anne	12 – COMPOIS Sylvie	19 – CHEVROT Vincent	26 – CEFALU Alexia
6 – FAUCONET David	13 – CORTADE Thierry	20 – HAND Fabrice	
7 – PIAGET Chantal	14 –	21 – BRUAND Thierry	

Excusés : Philippe GOLEC (pouvoir à Jérôme NOUAIS) ; Franck PITTNER (pouvoir à Yves PAVILLET) ; Lucie TEIXEIRA

SECRETAIRE DE SEANCE : Jérôme NOUAIS

N° 13-11-2023/64

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES DE DROIT PRIVE – ANNEE 2023

Rapporteur : Béatrice SANTAIS

Préalablement à l'examen de ce rapport en séance, il sera demandé à tout Conseiller Municipal par ailleurs membre du bureau d'une association ayant sollicité une subvention à la Ville, de ne pas prendre part au vote de ladite subvention, afin de ne pas mettre en cause la validité de la délibération et pour que les élus concernés ne puissent être soupçonnés de prise illégale d'intérêt.

La Commission n°3 (Vie associative, vie de quartiers, sport, culture, animation jumelage) a étudié, lors de sa séance du 23 octobre 2023, les dossiers de demande de subventions de fonctionnement qui pourraient être accordées aux associations de Montmélian, ainsi que celles à vocation départementale ou nationale, pour l'année 2023.

Pour mémoire, les dossiers sont examinés au regard de différents critères d'attribution qui tiennent compte notamment de l'importance des activités exercées, du montant du budget, du nombre total d'adhérents, du nombre d'adhérents enfants et Montmélianais, des déplacements, du rayonnement des associations au niveau départemental, régional voire national, de l'ancienneté de l'association.

La proposition examinée en commission prévoit le maintien de l'enveloppe exceptée pour les associations Montmélian association football et Montméli'hand pour lesquelles la subvention est proposée en augmentation compte tenu notamment du nombre de jeunes licenciés Montmélianais.

Une subvention d'un montant de 700 euros contre 200 euros l'année précédente est proposée pour l'association Anim' ta ville compte tenu de l'activité de l'association sur l'année et notamment sa participation dans l'organisation de la fête nationale du 14 juillet.

Il est proposé d'accorder trois nouvelles subventions, de 150 euros chacune :

- Une à l'association GUIGOL FOULADOU, installée à Montmélian depuis l'année dernière et qui a pour but d'accompagner et des soutenir les enfants défavorisés des villages du Fouladou au Sénégal.
- Une à l'association INSTANT A NEZ, une association de clowns hospitaliers intervenant dans les services de pédiatrie sur le territoire de la Savoie.
- Une à l'association ROUE LIBRE présente sur la Commune depuis plusieurs années.

Il est rappelé que les subventions votées ne sont versées qu'à la condition de la réception d'un dossier de demande de subvention complet. Les associations n'ayant pas de subvention depuis 2020 n'apparaissent pas dans le tableau.

La commune maintient en 2023 le dispositif prévu par la délibération N°09-07-07/55 du 9 juillet 2007 par lequel la commune prend en charge la moitié du coût de l'adhésion aux associations des jeunes Montméliens (moins de 18 ans au 31 décembre de l'année d'inscription), dans la limite de 40 € par adhésion.

Cette participation sera versée sur le premier trimestre 2024, dès réception des listes définitives. Le détail de la proposition concernant les subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2023 est joint en annexe.

La subvention de la commune au club USM étant supérieure à 23.000 €, la signature d'une convention est obligatoire en application des dispositions du décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques.

Ne prennent pas part au vote les élus suivants pour leur association respective citée ci-après :

Chantal PIAGET pour l'Association Grand Ecran,
André BUISSON pour le club d'aquariophilie,
Yannick MUNIER pour le pour l'Association Anime Ta Ville,
Yannick MARANDET pour Montméli'Hand,
Lakshmi ROCHER pour Rencontres Enfants Nomades
Brigitte GRANCHAMP pour le Club des Aînés ruraux
Vincent CHEVROT pour le club de basket de Montmélian

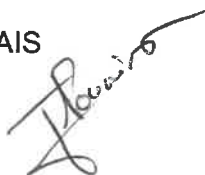
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les propositions de la Commission n° 3, telles que présentées ci-dessus
- **ATTRIBUE** au titre de 2023 des subventions aux associations conformément au tableau ci-annexé ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer une convention d'octroi d'une subvention supérieure à 23.000 € à intervenir avec le club USM.

AINSI DELIBERE LES JOUR
MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Secrétaire de séance

Jérôme NOUAIS



Le Maire

Béatrice SANTAIS



Raison sociale	Subvention votées 2023
ASSOCIATIONS SPORTIVES	
ACCA St Hubert de Montmélian	200,00 €
Aikido club	150,00 €
Amicale Boule de Montmélian	750,00 €
Aranha73	150,00 €
Bicross club de Montmélian	7 500,00 €
Club Alpin Français : section de Montmélian	500,00 €
Club de Fléchettes de Montmélian	200,00 €
Ecole de gymnastique sportive de Montmélian	4 400,00 €
Entente cycliste montméliannaise	500,00 €
Gymnastique Volontaire mixte	700,00 €
Gymnastique Volontaire Montmélian Cœur de Savoie	700,00 €
Judo club de Montmélian	10 400,00 €
La plume montméliannaise (badminton)	500,00 €
Montagne Détente Santé	150,00 €
Montmélian Association football	16 000,00 €
Montmélian Basket Savoie	10 000,00 €
Montmélian Tennis Club	3 000,00 €
Montméli'hand	10 000,00 €
Ski Club des cheminots savoyards	1 150,00 €
Taekwondo Team	150,00 €
US Montméliannaise- Rugby	55 000,00 €
Yoga et bien-être	270,00 €
sous-total	122 370,00 €
ASSOCIATIONS A CARACTERE CULTUREL	
Accro'Patch	150,00 €
ALEA	300,00 €
Anime ta ville	700,00 €
Art et création manuels	210,00 €
Club savoyard d'aquariophilie - CSA Le Neptune	340,00 €
Foyer Rural de Montmélian	600,00 €
Club des aines Les joyeux lurons	600,00 €
Grand Ecran	800,00 €
Groupe Vocal Arc en Ciel Crescendo	370,00 €
Grupo Folklorico	150,00 €
Les Amis de Montmélian et les environs	1 400,00 €
Les Choeurs de la citadelle	1 300,00 €
Mouvement de la paix	150,00 €

Musée mémorial enfants d'IZIEU	160,00 €
Poulailler Song	480,00 €
Quartier d'artistes	200,00 €
Rencontre Enfants Nomades	150,00 €
Société musicale de Montmélian	1 250,00 €
Tarot club du canton de Montmélian	150,00 €
sous-total	9 460,00 €
ASSOCIATIONS SCOLAIRES	
Association la Récré des Capucins	250,00 €
Amis des Ecoles Pillet Will et Amélie Gex	250,00 €
sous-total	500,00 €
ASSOCIATION A CARACTERE SOCIAL	
Amicale des donneurs de sang bénévoles de Montmélian	400,00 €
Relais alimentaire de Montmélian	150,00 €
Secours catholique de Montmélian	130,00 €
AIDES (SIDA)	130,00 €
ALZHEIMER SAVOIE	200,00 €
Ass Départementale d'Informations sur le Logement (ADIL)	728,00 €
Association Française contre les Myopathies (AFM)	130,00 €
Association Française Sclérosés en Plaque (AFSEP)	130,00 €
Association Jusqu'à La Mort Accompagner La Vie JALMALV	150,00 €
Association pour adultes et jeunes Handicapés (APAJH)	130,00 €
Association Valentin Haüy pour le bien des aveugles	130,00 €
Associations des paralysés de France	130,00 €
Autisme Savoie	130,00 €
Banque alimentaire de Savoie	600,00 €
Cantine savoyarde	130,00 €
Comité Départemental Ligue contre le cancer	320,00 €
Croix Rouge française : comité départemental	320,00 €
Diabète 73	130,00 €
Fédération Nationale du Logement (FNL)	80,00 €
FIBR'ETHIK Régie de Territoire Cœur de Savoie	195,00 €
Fondation Raoul Follereau (Ièpre)	130,00 €
Handisport de Savoie	400,00 €
APEI Les Papillons blancs (Aix-Les-Bains)	130,00 €
Association départementale des pupilles de l'enseignement public de la Savoie (ADPEP73)	250,00 €
Alliance du Cœur Pays de Savoie	130,00 €
Prévention Routière	140,00 €
Restaurants du Cœur	130,00 €
Association 4S - Sport Santé Solidarité Savoie	130,00 €
Secours Populaire Français Chambéry	130,00 €

SaVoie de Femme	130,00 €
Vie libre	130,00 €
LOCOMOTIVE	150,00 €
Rotary Club Montmélian	150,00 €
sous-total	6 573,00 €
Comité d'entente de la résistance et de la déportation en Savoie	150,00 €
FNACA	150,00 €
Souvenir Français	150,00 €
sous-total	450,00 €
NOUVELLES DEMANDES DE SUBVENTION 2023	
Roue libre	150,00 €
GUIGOL Fouladu	150,00 €
Instant à nez	150,00 €
sous-total	450,00 €
TOTAL	139 803,00 €